

**ACTEUR ENGAGÉ SUR
LES TERRITOIRES RURAUX**
**LA MSA ACCORDE UNE
ATTENTION PARTICULIÈRE
AUX 11-22 ANS**

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Participe à l'appel à projets jeunes MSA et tente de remporter une bourse de 1 500 à 2 500 €

Retrouvez tous les renseignements sur msa.fr/evenements/apj

Ref. : 10271-25. Création graphique : Céline Marie-Zam 06 82 73 84 37. Illustration Paula Ambrosio paulambrosio.art





TOI AUSSI FAIS VIVRE TA RÉGION !

L'Appel à projet jeunes MSA (APJ) est un concours à destination des jeunes vivant en communes rurales. À travers diverses thématiques, les participants doivent proposer des **actions originales afin de dynamiser leur territoire**. Les groupes sélectionnés remportent un prix leur permettant de mettre en place et mener à bien leur projet.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous devez être **un groupe de minimum trois participants, âgés de 11 à 22 ans**, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.



COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA. Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous communiquera la date limite de dépôt de votre dossier.

Pour plus d'infos, contactez le service social de votre MSA.

LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

UN CONCOURS LOCAL

Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent un prix pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

UN CONCOURS NATIONAL

Les 15 lauréats choisis par le jury national dont le lauréat du Prix Coup de cœur « Agriculture et alimentation » sont invités à Paris. Ils reçoivent des prix allant de 1 500 € à 2 500 €.

LA MSA VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE L'AVENTURE !

Un correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

LES THÉMATIQUES DES PROJETS

Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes :

- Agriculture et alimentation ;
- Culture, sport et loisirs ;
- Économie sociale et solidaire ;
- Environnement et développement durable ;
- Inclusion des personnes fragiles ;
- Lutte contre les violences et les discriminations ;
- Prévention en santé.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Votre projet pourra être sélectionné pour le concours local et national en fonction de :

- Votre implication.
- L'impact de votre action sur le territoire.
- La dimension solidaire du projet.
- L'originalité et la qualité.

